



Réforme de la filière technique ministérielle L'Unsa refuse la présence de FO Justice

COMMUNIQUÉ :

LA DSJ SE COMPROMET !

Ce jeudi 30 juillet, la Direction des services judiciaires (DSJ) du ministère de la Justice avait convoqué, en visioconférence, une réunion de travail consacrée à la mise en œuvre de la réforme des personnels techniques au sein de cette direction.

► Notre secrétaire général avait transmis au Secrétariat général (SG), dont dépendent aujourd'hui les personnels techniques, la liste de nos représentants syndicaux nationaux appelés à participer à cette réunion essentielle pour l'avenir de cette réforme, un processus qui avance avec une lenteur préoccupante depuis plusieurs mois.

Il s'agissait donc d'une réunion importante, mais visiblement pas assez pour que certains acceptent le dialogue et le débat.

Pour **FO Justice**, trois spécialistes de la filière technique étaient mobilisés, prêts à défendre les droits et les intérêts des collègues.

➤ Mais cela n'a manifestement pas plus à l'UNSA-Justice : des représentants syndicaux qui travaillent en plein été... et, en plus, des représentants de **FO Justice** ! Ah non, sûrement pas ! Notre présence semblait déjà de trop...

Avant même de pouvoir ouvrir les débats et enfin travailler sur cette réforme, toute la discussion s'est focalisée sur la légitimité des représentants de FO Justice.

Et, au ministère de la Justice, lorsque l'UNSA avance d'un pas, la CGT suit dans son sillage, sans même se poser de questions...

La représentante de cette organisation syndicale, qui semble systématiquement s'aligner sur les positions de l'UNSA, au point que l'on peut se demander pourquoi elles ne siègent pas sous une même bannière, s'est également déclarée « choquée » par la présence de nos représentants.

► **Résultat : les travaux relatifs à cette réforme sont reportés sine die.** La DSJ a choisi de céder face aux pressions de l'UNSA et de la CGT, acceptant de fait leur diktat au lieu d'assumer ses responsabilités.

À la DSJ, chacun sait désormais qui dicte le tempo : certains syndicats, confortés par leurs soutiens au sein de la magistrature.

Et c'est bien pour cela que rien n'avance, au détriment de l'administration comme des droits des agents !

Pendant que certains s'agitent et organisent l'immobilisme, la réalité, elle, est implacable :

- ▶ Au sein de cette direction, les postes de techniciens de catégorie B sont occupés par des contractuels, dans une précarité intolérable.
- ▶ En catégorie A, les missions d'ingénieurs techniques sont confiées à des agents appartenant à d'autres corps...

Si l'objectif était de laisser les personnels techniques sur le bord du chemin, on ne s'y prendrait pas autrement !

Qu'ils le sachent : FO Justice ne reculera pas.

▶ Nous continuerons à défendre, avec détermination, les réformes indispensables afin que les personnels techniques de toutes les directions obtiennent enfin les évolutions statutaires et les perspectives de carrière qu'ils attendent depuis bien trop longtemps.

C'est notre engagement.

C'est notre responsabilité.

Et nous ne renoncerons jamais !

FO Justice, la force syndicale qui ne plie pas !

FO Justice – le 30 juillet 2026